



Heures supplémentaires et entretien annuel

Par **krhony**, le **17/05/2010** à **14:54**

Bonjour,

Etant prestataire de service et donc constamment en clientèle, mon entreprise m'a convoqué en entretien annuel en dehors de mes heures de travail en clientèle. Etant en 40h en entreprise (payé 39h, bref, passons) j'ai donc effectué mon entretien annuel dans les locaux de ma société, en surplus de mon temps de travail.

Je souhaiterais savoir si il m'est possible de mettre ces heures de présence en tant qu'heure supplémentaire (l'entretien dura plusieurs heures, et ce n'est pas un "loisir") et si il y a des articles ou autres éléments sur lesquels m'appuyer pour faire valoir ces heures.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Cordialement,